

Questions/réponses

Le bocage, un outil incontournable de la multifonctionnalité

Question : Christian PIERI (organisation Eco carbone) :

Nous essayons d'utiliser les systèmes bocagers pour faire de l'agriculture durable mais aussi séquestrer le carbone. Je suis très intéressé par ce que j'ai entendu. Je serais bref et je vais choisir deux intervenants. Tout d'abord une question pour Fédérico CORREALE. Je voudrais avoir des précisions sur la dénitrification liée au système que vous employez car elle me préoccupe en tant que gaz à effet de serre pour le N₂ qui est particulièrement nocif. Je n'ai pas très bien compris comment vous maîtrisez cet aspect.

L'autre aspect (pour Isabelle DES DORIDES), j'étais passionné par votre présentation et son aspect institutionnel car vous organisez une réelle participation et ça c'est absolument crucial. Il y a certainement beaucoup d'explications, quel est le statut juridique d'un SAGE, qui le finance et surtout que veut dire SAGE ?

Réponse de Fédérico CORREALE :

Je vais tenter de répondre à la question au sujet de l'azote atmosphérique, nous n'avons pas mesuré la quantité de gaz mais je pense qu'il n'y a ajout que d'une petite quantité de ce gaz dans l'atmosphère si nous nous basons sur le fait que c'est le gaz le plus présent dans l'atmosphère. C'est vrai que c'est un gaz à effet de serre mais je pense que les autres activités ont beaucoup plus d'impact que cette petite production. La transformation du nitrate des sols est très complexe et seulement une petite partie de l'azote part dans l'atmosphère sous forme d'azote gazeux.

Réponse de Isabelle DES DORIDES :

SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Les SAGE ont été prévus par la loi sur l'eau de 1992 après que les SDAGE (schémas directeurs d'Aménagement et de gestion de l'Eau) aient été approuvés. Pour ceux qui suivent un peu l'actualité juridique les SDAGE ont été approuvés dans chaque grand bassin versant français, pour nous au niveau du bassin Loire/Bretagne en 1996. A partir de là les SAGE c'est à dire chaque rivière, chaque bassin versant pouvait se porter candidat. C'est ce qu'a fait la Sèvre niortaise qui a la chance d'être portée depuis 25 ans par une association qui milite en faveur de la préservation de la ressource et qui a fait beaucoup il y a 25 ans pour l'information des collectivités en matière d'assainissement. Ensuite elle s'est tournée vers le soutien au paysage et maintenant au tourisme. Parallèlement à cette association jusqu'à que le SAGE se mette en place, l'institution travaillait principalement avec pour partenaires les quatre départements, les deux régions, l'Etat et de l'agence de l'eau (en tant que financeurs) et principalement sur le terrain avec les syndicats hydrauliques qui sont des syndicats de commune, dont le premier a été mis en place il y a une vingtaine d'années à l'occasion des travaux surtout à l'amont du bassin versant, des travaux qu'aujourd'hui personne n'oserait imaginer, des travaux de re-calibrage de la rivière qui à l'époque ont été portés par les services de l'Etat qui eux-mêmes disent aujourd'hui qu'ils se sont trompés. Chaque génération a le droit à l'erreur, le tout c'est de le reconnaître et d'essayer de faire pour le mieux ensuite. Ces syndicats hydrauliques se sont mis en place pour des raisons d'assainissement des terres agricoles et puis pour un problème d'entretien des berges parce qu'en réalité nous sommes sur des secteurs très inondables. Cela pose assez peu de préjudices

au niveau des maisons d'habitations parce que les gens ne construisent pas n'importe où mais toutes les prairies de la Sèvre étaient reconnues pour être inondées très longtemps et le premier souci avait été d'assainir ces terrains agricoles

Dans un deuxième temps, l'entretien des berges qui a été abandonné puisque comme on l'évoquait, l'entretien des haies est une contrainte, et l'entretien des haies en bord de rivière est bien plus difficile parce non mécanisable, cet entretien a été abandonné par les riverains et les collectivités se sont unies pour y remédier. Grâce à cela on a embauché des techniciens de rivière qui sont de véritables informateurs sur le terrain :ils peuvent donner des informations aux riverains sur ce qu'il serait bon de faire ou de ne pas faire. Cela permet des échanges très intéressants. On s'en tenait un peu à l'entretien des berges sans pouvoir avoir d'autres impacts sur tout ce qui se passe autour et dans le bassin versant.

Le SAGE est une véritable opportunité d'ouvrir les portes entre les différents secteurs d'activités. On parle toujours du monde agricole mais il est vrai que les collectivités sont en charge de l'assainissement, les industriels sont très présents également sur le territoire et certains ont des rejets qui sont loin d'être minimes. On a assisté à une évolution de ces pollutions industrielles parce qu'autrefois on avait beaucoup de tanneries, tout le monde de la teinturerie était présent sur la rivière et la rivière se colorait selon la couleur utilisée pour teindre les tissus. On n'a plus ces problèmes là mais il y en a d'autres à résoudre maintenant.

Au niveau des financeurs nous avons l'Etat, l'agence de l'eau et puis les départements et les régions.

Question Damien BREBION (FDC du Nord)

Question pour Fédérico CORREALE : J'aurais voulu savoir si le choix des bandes boisées par rapport à la bande enherbée c'est fait par la profession agricole ou pour des raisons environnementales ? Est-ce qu'il y a une capacité de rétention plus conséquente avec un milieu boisé ? Avec les agences de l'eau on utilise plutôt des bandes enherbées donc je voudrais savoir les caractéristiques techniques.

Réponse Fédérico CORREALE :

En ce qui concerne le choix des arbres, le problème est que le projet a seulement deux ans et nous n'avons pas encore de résultats sur le long terme. Nous continuons à mesurer les taux de nitrate et de phosphate.

Mais avec les résultats que nous avons aujourd'hui, par rapport aux bandes boisées, semblent bons au niveau de la filtration des nitrates. Nous pensons, et la bibliographie le montre aussi, que la solution des bandes boisées est meilleure pour la filtration car en ce qui concerne les racines, l'absorption se fait à un niveau différent de celui du passage de l'eau vers la rivière.

Question Damien BREBION (FDC du Nord)

Question pour Jean Philippe MINIER (CREN) : on a surtout abordé la notion de paysage, au travers de votre exposé on parle surtout des paysages vus par rapport à l'interprétation d'une haie qui peut être faite par le grand public. Est-ce qu'il y a eu un travail sur le paysage vécu, sur la vision des acteurs locaux : l'aspect sociologique, est-ce que la vision est la même que celle du grand public ?

Réponse Jean Pierre MINIER :

Concernant la dimension sociologique de l'atlas, effectivement dans l'équipe de maîtrise d'œuvre un géographe et un éthnosociologue ont fait des textes assez généraux sur ces aspects là, au niveau régional. La difficulté de cet échelon de travail c'est de se maintenir aux éléments de connaissance dont on peut disposer assez facilement à ce niveau, travailler sur ce qui est en fait la représentation en terme littéraire et en terme d'image. On a pu consulter un grand nombre d'ouvrages qui parlaient des territoires de la région et un vidéo-disque qui a été fait par une association régionale qui contenait 30 000 iconographies de la région. C'était un peu pour se faire une idée de la perception des territoires par un certain type de population.

Sur les aspects sociologiques locaux c'est plus dans la problématique directe d'intervention du conservatoire, lorsqu'il intervient sur ces sites. La première chose à faire c'est de réunir les acteurs locaux lors de réunions communales avec tous les partenaires et d'entendre la perception qu'ont les habitants du site sur lequel on va intervenir potentiellement. C'est la première chose à faire puisqu'en général, ces sites remarquables sur le plan de la biodiversité ont également une histoire sociale, locale marquée. On a besoin des témoignages locaux sur le vécu de ces sites pour essayer de le prendre en compte dans la gestion. Notamment dans les perspectives d'ouverture au public qui fait partie de notre travail

Question :

Question à Vincent TOURRET – IDF : Vous êtes peut-être bien placé parmi les intervenants pour situer un certain nombre d'évolutions au niveau national et je constate que sur la France, on commence à planter des haies dans des régions où elles avaient disparu depuis longtemps ou même n'avaient jamais existé. Les motivations de ces replantations de haies sont essentiellement des motivations cynégétiques ou des motivations qui sont liées à la préservation de la qualité de l'eau. Je voudrais, non pas de la science, mais votre sentiment là dessus. Pensez-vous que ce mouvement que nous voyons de ci de là dans les campagnes va s'étendre et est-ce que vous pensez que dans un avenir prévisible (15 ou 20 ans) il pourrait modifier certains paysages dénués de biodiversité ?

Réponse Vincent TOURRET :

Voilà une question intéressante et à laquelle il va être difficile de répondre.

Effectivement, nous constatons, c'est un peu la carte que je vous ai montrée dans mon exposé, que les plantations de haies intéressent de plus en plus de départements sous l'impulsion notamment des fédérations départementales de chasseurs avec des objectifs de paysage et de qualité de l'eau. Maintenant quel va être le résultat de ces plantations à long terme c'est difficile à dire. Je peux rappeler simplement quelques chiffres. Je vous ai dit que 50 à 80% du linéaire dans les régions de bocage avait disparu et cette fourchette est large parce que nous manquons cruellement d'outils de mesure statistique et de suivis du linéaire de haies. En France il existe quelques outils statistiques de la sorte, les enquêtes du monde agricole et les inventaires de l'IFN (Institut Forestier National) au niveau forestier qui permettent de récolter des données avec des recouvrements car ces deux sources de renseignements ne sont pas complètement cohérentes, ni au niveau des mesures qui sont faites, ni au niveau des fréquences de passage. Donc il est difficile de s'appuyer sur ces chiffres.

SOLAGRO, un bureau d'étude de Toulouse a travaillé là dessus et dans quelques régions tests on retrouve des chiffres qui sont dans cette fourchette. Au niveau national français c'est de l'ordre de 70% du linéaire de haie qui existait à l'apogée du bocage au XIX^{ème} siècle qui a disparu. Il devait y avoir 1,4 millions de kilomètres de haies à l'époque et à titre de comparaison c'est de l'ordre de 2 700 kilomètres de haies qui se sont plantés en 97.

Pour en revenir à votre question, monsieur, vous voyez la disproportion qui existe entre l'ampleur de la disparition des haies ces derniers temps et la faiblesse toute relative de ce que l'on peut planter avec pourtant des années et des années de travail, de développement avec des conseillers de terrain qui sont très bien implantés et qui sillonnent les campagnes pour inciter à la plantation avec des subventions.

Il y aurait peut-être un travail à faire pour ce qui est de comprendre, d'imaginer les évolutions futures à partir de ce qui s'est fait dans le passé. Il y a eu de très grandes vagues de plantations qui ont été liées en fait à la privatisation des terres. Il y a eu à l'époque certainement une coalition d'intérêts entre les agriculteurs qui acquéraient leur lopin de terre, qui voulaient le clôturer, qui avaient besoin de bois de service, de bois d'énergie, entre une volonté collective et une pression bienveillante de la société.

J'ai plutôt l'impression qu'à l'heure actuelle nous sommes dans une période un petit peu hésitante, l'agriculture a beaucoup évolué, elle se cherche encore. Il y a plus de conflits d'intérêts qui peuvent se traduire jusque dans la loi (exposé de Catherine Giraudel).

Qu'est ce que cela va devenir ?

Je voudrais être optimiste. Je pense que les évolutions récentes sous l'impulsion des collectivités, parce que les nouvelles fonctions de chasse, de paysage, de protection de l'eau débordent le simple cadre de la parcelle, vont permettre une meilleure compréhension et une meilleure planification des opérations de plantations de haies. En prenant l'exemple de l'eau, on va vous parler de l'importance des haies de ceinture de bas fonds. On peut commencer à diagnostiquer à l'échelle d'un bassin versant quelles sont les haies les plus importantes, où manquent-elles ? Quelles sont celles qui méritent d'être renouvelées ? Et on peut commencer à orienter les subventions publiques en fonction d'un résultat à atteindre. Alors que peut-être, les campagnes de plantations qui ont été faites à partir des années 80 étaient plus des incitations financières, plus on plantait mieux c'était et avec peut être pas d'objectif aussi avoué.

Je vous ai montré l'exemple du Danemark, où depuis un siècle, avec un objectif principal clair et avoué, on avait organisé aussi le regroupement de la demande et une offre de plantations au travers de sociétés de coopératives.

Question Bernard CONTANT (technicien FDC) :

Cela fait 25 ans que je suis PQPN (Personne Qualifiée pour la Protection de la Nature) dans les opérations de remembrement donc je dirais officieusement avant la création de ces textes et aujourd'hui tout à fait officiellement. Je voudrais dire que je ne partage pas votre optimisme. Dans le département de Charente-Maritime , on a eu une politique volontaire du conseil général qui subventionne à 80% les opérations de plantations dites «publiques ». On a aujourd'hui des fonds significatifs qui subventionnent à 100% les opérations d'ordre privé (un exploitant qui veut planter en milieu rural). En tant que PQPN dans les opérations d'aménagements fonciers qui sont grosses consommatrices de haies, de bocages et de tous ces éléments fixes du paysage, aujourd'hui je rencontre une masse d'inertie qui fait que tous les textes dont a parlé Mme Giraudel, sont très bien faits mais ne sont pas aujourd'hui appliqués, ni connus, ni même imaginés par les acteurs du remembrement : que se soit les secrétaires,

permanents de communication, les agents de la DDAF, les cabinets d'études d'impacts. Cela fait qu'aujourd'hui il est de plus en plus difficile de préserver voir recréer des haies.

Dans chaque département, tout le monde interprète le texte à sa façon. Dans cette salle il y a 15 ou 20 techniciens de FDC, ils vous disent tous que dans leur département c'est différent.

Il faut me dire comment je fais pour faire du remembrement, comment faire pour appliquer les textes et comment faire pour valoriser ces éléments de paysage qui tout doucement dans mon département sont en train de disparaître. Il n'y a aucune mesure conservatoire, il n'a pas de phénomène de classement. La haie est chez la personne et celle ci en fait ce qu'elle en veut. Comment faire pour faire du paysage ?

Réponse Catherine GIRAUDEL :

Juste une précision, je travaille beaucoup sur les textes et c'est vrai que je ne suis pas sur le terrain. Il faut simplement dire qu'il y avait une question ministérielle qui avait été posée l'année dernière sur ces problèmes, c'était le Ministre de l'agriculture précédent. A ce moment là, il était envisagé de créer un groupe interministériel sur les procédures d'aménagement foncier avec l'intention d'envisager une réforme sur l'aménagement foncier. On travaille actuellement sur un projet de loi sur le monde rural et on envisagera d'intégrer davantage la préoccupation des paysages, des haies dans la procédure de remembrement.

Je suis tout à fait de l'avis de ce monsieur, on fait de jolis textes, on en fait trop, ils sont complexes et surtout le décalage entre des textes mal connus et ce qui se passe sur le terrain. Je crois qu'en matière de haie ils sont très dispersés, d'une certaine façon on a du mal à les trouver. Mon jeune collègue a fait un travail remarquable de recherche des différents instruments de tout ce qu'il peut y avoir comme procédures, sanctions, etc....

On aimerait qu'il y ait un effort qui soit fait sur le plan d'une certaine simplification du droit à cet égard en ce qui concerne les haies, mais également mettre en place un programme national d'identification précise de ces boisements linéaires, éléments fixes du paysage pour mieux les préserver. Cela dans la ligne de ces conventions qui existent, je veux parler du conseil de l'Europe et tout ce qui est envisagé au niveau de l'union européenne. On pourrait parler des heures sur ce problème.

Réponse de Isabelle DES DORIDES :

La semaine dernière il y avait les assises régionales de l'eau à Saintes pour la région Poitou Charentes et la question qui était posée aux gens qui y assistaient était : « Comment est ce que les politiques publiques peuvent intervenir pour la préservation de la ressource en eau ? ». Et bien le cri unanime au bout de deux jours était : « arrêtons toutes ces incohérences en matière de politique à la fois agricole et de préservation de la ressource ».

JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES

*Ruralité, faune sauvage et développement durable.
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.*

*Actes du colloque
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002*